

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

BUDGET DU QUÉBEC : QUELQUES MESURES INTÉRESSANTES POUR L'EXPLORATION MINIÈRE

Une approche soutenant particulièrement les activités sur le territoire du Plan Nord

Rouyn-Noranda, le 27 mars 2018 – L'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ) souligne les intentions du gouvernement qui favorisent le développement de l'exploration minière. Les défis de l'exploration sont nombreux et variés, impliquent de nombreuses parties prenantes ainsi que de nombreuses contraintes, en particulier celle de l'accès au territoire.

« Bien qu'il n'y ait pas de mesure directe supportant les PME d'exploration minière, nous constatons que le gouvernement propose de mettre en place plusieurs mesures qui pourraient appuyer indirectement nos activités d'exploration minière. Les différentes annonces d'aujourd'hui, principalement sur le territoire du Plan Nord, favoriseront le développement de projet d'exploration là où le potentiel minéral demeure généralement méconnu » a déclaré M^e Frank Mariage, président du conseil d'administration de l'AEMQ.

Les principales mesures annoncées dans ce budget, concernant les travaux d'exploration minière :

- Réfection des chemins multi ressources existants sur le territoire du Plan Nord;
- Construction de nouvelles infrastructures pour accéder aux ressources éloignées sur le territoire du Plan Nord;
- La bonification du fonds social de la Société de développement de la Baie-James;
- Mesures de soutien au développement et formation de la main d'œuvre;
- Une allocation prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux;
- Diverses initiatives en faveur de la transition énergétique;
- Bonification du soutien financier aux créneaux d'excellence en région (MISA).

L'AEMQ appui l'approche du gouvernement concernant l'accès au territoire, particulièrement sur le territoire du Plan Nord. La réfection et la construction, de manière responsable et réfléchie, des chemins d'accès multi-ressources est un engagement favorisant l'accès pour les utilisateurs potentiels du territoire, incluant les communautés. Il s'agit d'un enjeu important pour le développement des projets de nos entreprises d'exploration.

« De façon globale, les mesures annoncées au budget supporteront nos PME d'exploration dans leurs démarches auprès des investisseurs. Le Québec démontre qu'il souhaite développer sa filière minérale par la mise en place de différentes initiatives. De plus, les investissements dans la formation de la main-d'œuvre s'avèrent essentiels pour la compétitivité de nos entreprises. Les exigences d'une main-d'œuvre spécialisée et formée aux nouvelles technologies sont essentielles au développement de notre secteur d'activité et de sa contribution aux régions ressources », a déclaré Mme Valérie Fillion, directrice générale de l'AEMQ.

À PROPOS DE L'ASSOCIATION DE L'EXPLORATION MINIÈRE DU QUÉBEC (AEMQ)

L'AEMQ EST UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE ET INDUSTRIELLE REPRESENTANT LES INTERVENANTS ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE L'EXPLORATION MINIÈRE AU QUÉBEC. FONDÉE EN 1975, L'ASSOCIATION A COMME MISSION DE PROMOUVOIR L'EXPLORATION DURABLE ET RESPONSABLE DES RESSOURCES

MINÉRALES DU QUÉBEC ET LEUR CONTRIBUTION ESSENTIELLE À L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE. ELLE RASSEMBLE 1200 MEMBRES INDIVIDUELS. L'ASSOCIATION ORGANISE ANNUELLEMENT XPLOR, UN CONGRÈS QUI RASSEMBLE LA FILIÈRE MINÉRALE QUÉBÉCOISE À MONTRÉAL LES 17 ET 18 OCTOBRE 2018.

— 30 —

SOURCE ET RENSEIGNEMENTS :

VALÉRIE FILLION
DIRECTRICE GÉNÉRALE
819 762-1599 POSTE 224
DG@AEMQ.ORG